

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Soixante-douzième session
Lomé, République togolaise, 22-26 août 2022

**ACCREDITATION D'ACTEURS NON ÉTATIQUES RÉGIONAUX N'ENTREtenant
PAS DE RELATIONS OFFICIELLES AVEC L'OMS POUR QU'ILS Uissent ARTICIPER
AUX SESSIONS DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE**

Le Comité régional de l'Afrique :

- 1) a approuvé, sur recommandation du Sous-Comité du Programme, l'accréditation de cinq acteurs non étatiques régionaux pour qu'ils puissent participer aux sessions du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique. Il s'agit de PROMETRA, de Stichting BRAC International, de Uniting to Combat NTDs, de la Wellbeing Foundation Africa (WBFA) et de la West African Alcohol Policy Alliance (WAAPA) ; et
- 2) a reporté la décision concernant l'accréditation de la Fédération africaine des Associations des Étudiants en Médecine (FAMSA) à sa soixante-treizième session.